

MARS
2023

SAINT-SULPICE LA POINTE INFO

www.saintsulpicelapointe.fr



ÉDITO

Dans un contexte de crise inflationniste, notre commune, comme tant d'autres, a subi en 2022 une augmentation de +65% du prix du kw/h. Si nous voulions

la compenser à l'euro près, une hausse de +7,25% des impôts fonciers aurait été nécessaire. Malgré une réduction de -48% de nos consommations électriques depuis 2019 permettant d'amoindrir l'impact de la hausse des énergies, l'inflation a grevé de 544 000€ nos budgets. **Où en serions-nous si l'équipe majoritaire n'avait pas pris à bras le corps le sujet des coûts des fluides dès son arrivée en mandat ?**

Certains nous disent chanceux, personnellement je crois que nous avons adopté une gestion responsable de la commune.

Avec les nouvelles augmentations 2023 de +60% du prix du kw/h et de +20% du prix du gaz, et sans actions, le budget fluides passerait en deux ans de 480 000€ à 1,2 million d'euros.

Alors comment faire face ?

Tout d'abord, nous continuerons le travail initié en 2019 de modernisation de nos bâtiments et équipements publics. Nous ne souhaitons pas non plus tomber dans la facilité démagogique qui consisterait à fermer les services publics, supprimer les manifestations sportives, culturelles.

Les élus et moi-même, en responsabilité, ne ferons pas subir d'augmentation des taux d'imposition aux Saint-Sulpiciens.

Par conséquent pour financer les investissements redimensionnés et fléchés de manière rigoureuse, nous allons recourir à l'emprunt. Les budgets des services n'augmenteront pas et seront donc impactés par l'inflation, ce qui correspond à une baisse d'environ -7%.

Face aux difficultés, vous pouvez compter sur une équipe municipale courageuse, solide et unie. Nous impulserons les changements qui feront de notre ville un modèle de résilience en sauvegardant les services publics. Comptez sur nous !

Raphaël BERNARDIN

Maire de Saint-Sulpice-la-Pointe

Vice-Président Communauté de communes Tarn-Agout

02

ENVIRONNEMENT

Projet «Un arbre pour demain»

04

TRAVAUX

Aménagement de la route de Lavaur

05

VIE LOCALE

Marché de plein vent et food-trucks

06

ÉCOLOGIE

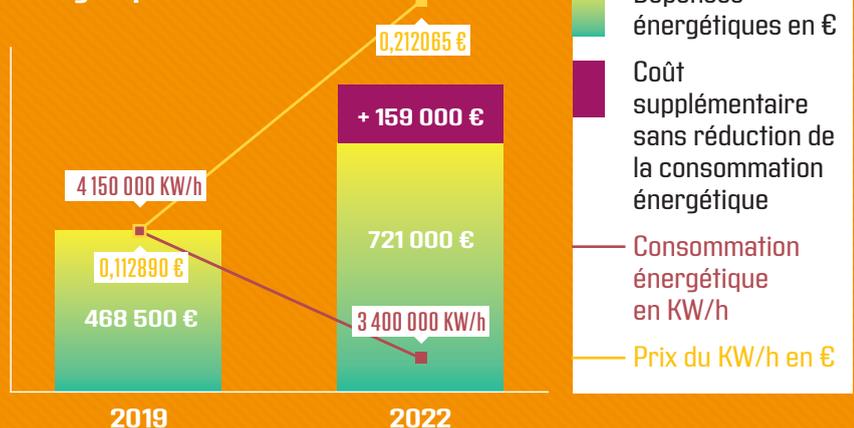
07

EXPRESSION POLITIQUE

08

BRÈVES

Évolution des dépenses énergétiques



BULLETIN MUNICIPAL SAINT-SULPICE-LA-POINTE
Édition Mars 2023

Directeur de la publication : Raphaël BERNARDIN

Photos : Adobe Stock - Laurent Ringeval - Ville de Saint-Sulpice-la-Pointe

Rédaction conception et réalisation : services municipaux de la Ville

Tirage : 4 600 exemplaires



Avant la plantation, quelques explications s'imposent !



Manier les outils est primordial.

UN ARBRE POUR DEMAIN

La nature se vit en ville à Saint-Sulpice-la-Pointe ! Dans le cadre du "pacte vert" de la commune et de "Green Mission Pierre Fabre", figure de proue des engagements RSE du Groupe, les 8 et 15 février, 250 arbres fruitiers ont été plantés pour constituer 2 nouveaux vergers citoyens sur la trame verte du PLU (quartier des Tendes) et à Moletrincade.

Salariés du Groupe Pierre Fabre, élus et agents de la ville, associations d'ânés et scolaires (école Henri Matisse et collège Pierre Suc) étaient réunis sous le soleil d'hiver pour creuser, planter, pailler... et apprendre ensemble les gestes traditionnels et les techniques prodiguées par les bénévoles de l'association Arbres et Paysages Tarnais.

Le Groupe Pierre Fabre s'implique de façon vertueuse dans les communes où il est présent. C'est le cas à Saint-Sulpice-la-Pointe où pousse l'hélichryse italienne bio qui entre dans la composition de la gamme Naturactive.

C'est ainsi que le programme « Un arbre pour demain » est né pour créer des îlots de fraîcheur et développer la résilience alimentaire du territoire via une future importante production fruitière locale.

On estime la production à maturité des arbres entre 10 et 20 tonnes par an !

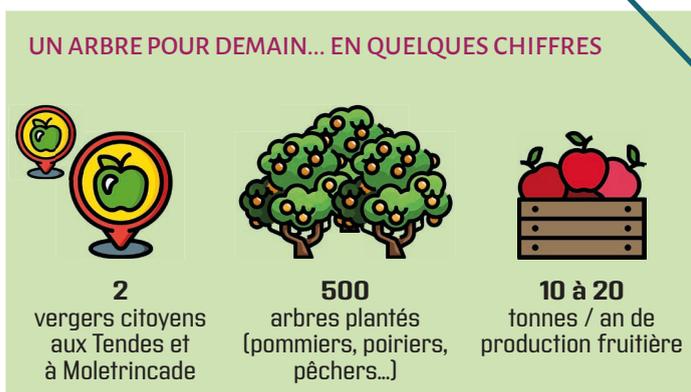
La ville est libre d'imaginer l'agencement et l'usage fait de ces vergers : des arbres seront entretenus et exploités par des associations solidaires pour leurs bénéficiaires, certains par les citoyens-référents et les riverains pour leur consommation personnelle, d'autres par les scolaires et ALAE pour en faire de véritables vergers pédagogiques, ou encore directement par les services techniques de la ville. L'aménagement des vergers, à maturité des arbres, les inscrira véritablement au sein de la ville puisque peuvent être imaginés des équipements collectifs (chemins, bancs publics...) pour en faire des lieux de passage et de rencontre.

2023 est l'année de la plantation.

Ensuite, il appartiendra à tous les acteurs impliqués de faire vivre le projet pour en assurer la réalisation effective et permettre ses retombées escomptées sur le cadre de vie, l'apprentissage de la nature et l'appropriation citoyenne des espaces verts, la résilience alimentaire et le partage d'expérience intergénérationnel.

Lors de la première foire aux plantes de la ville qui sera organisée le 16 avril prochain, les visiteurs seront aussi informés de ce beau projet qui fera de Saint-Sulpice-la-Pointe une ville vivable de demain.

Rendez-vous en décembre pour la plantation de 250 arbres supplémentaires !





Toutes les générations sont à la tâche !



En route pour planter de nouveaux arbres !



Présentation du projet aux participants.

interview croisée



Julien Rousseau

Responsable engagement social et environnemental chez Pierre Fabre



Laurence Blanc

Adjointe au lien social et aux solidarités

X Comment a germé le programme « Un arbre pour demain » à Saint-Sulpice ?

Julien Rousseau : Planter là où Pierre Fabre est implanté. C'est le concept « Un arbre pour demain ». Saint-Sulpice, où est cultivée notre hélichryse bio donne le coup d'envoi de ce programme que nous souhaitons déployer à grande échelle.

Laurence Blanc : C'est l'histoire d'une belle rencontre entre les laboratoires Pierre Fabre et notre équipe municipale qui partagent des valeurs communes environnementales et intergénérationnelles, et une volonté de valoriser notre territoire.

X Quelles sont les valeurs promues par ce programme ?

Julien Rousseau : Face aux crises il est urgent de s'adapter. Agir pour la cohésion territoriale et la résilience alimentaire. Ces 500 arbres fruitiers seront une ressource et un trait d'union entre salariés-citoyens-associations et élus.

Laurence Blanc : Apprendre à être solidaire, partager les ressources, agir pour nos jeunes et les futures générations, lutter contre le réchauffement climatique... La canicule de cet été qui a aussi touché notre territoire, nous fait réagir encore plus vite.

X Concrètement, quelles améliorations pour les Saint-Sulpiciens avec « Un arbre pour demain » ?

Julien Rousseau : 500 arbres fruitiers = 12 à 20 tonnes de fruits dans 7 ans. Cela bénéficiera directement aux habitants, écoles, maisons de retraite et associations caritatives. Et donnera lieu à de beaux projets mêlant tous les âges.

Laurence Blanc : Très vite sur les sites de plantation, il va y avoir des animations pour faire vivre ces vergers : ALAE, club des aînés, citoyens, associations écologiques, lycées professionnels vont être associés pour le bien de tous.



ROUTE DE LAVOUR POINT SUR L'AVANCÉE DES TRAVAUX

Commencés en août 2022, les travaux de la route de Lavour permettent d'améliorer la distribution d'eau potable, la défense incendie, la chaussée et les déplacements doux.



Depuis août 2022 des travaux de renforcement du réseau d'eau potable sont menés sur la route de Lavour par le Syndicat des eaux de la Montagne noire. Ces travaux améliorent la distribution d'eau potable mais assurent également la défense incendie des quartiers environnants. Ces travaux devraient s'achever prochainement.

Par ailleurs, la commune a décidé d'aménager la route de Lavour entre le giratoire d'En Garric et le chemin du Camping. Cet aménagement comprendra la reprise d'une structure de chaussée adaptée au trafic ainsi que la création d'une voie verte mixte piétons / cycles côté sud. Cette voie verte sera mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. De plus, le projet intègre également la mise en place de 2 plateaux ralentisseurs afin de renforcer la sécurité de la zone. Enfin, l'aménagement projeté prévoit une végétalisation des abords de la voie par l'insertion de bandes plantées entre la voie verte et la chaussée. Le linéaire total aménagé est d'environ 1,2km.

Les travaux devraient débuter au mois de juin 2023 pour une durée d'environ 7 mois.

La route de Lavour sera mise à sens unique pendant la durée des travaux avec la mise en place d'une déviation. Un phasage plus détaillé sera communiqué lorsque l'entreprise en charge des travaux sera désignée.

CHRONOLOGIE DES TRAVAUX ROUTE DE LAVOUR



RETOUR SUR...

Visite de M. le Préfet du Tarn
François-Xavier Lauch



M. le préfet et M. le maire.

Accompagné du sous-préfet de Castres, François Proisy, le représentant de l'État, M. le préfet François-Xavier Lauch était accueilli à l'Hôtel de ville mercredi 18 janvier.

Coûts de l'énergie et investissements pour une commune autonome énergétiquement et faisant œuvre de résilience alimentaire, Portes du Tarn, accès aux soins... ont dans un premier temps été évoqués.

Puis direction les abords de la gare pour présenter de grands chantiers à venir : le futur complexe Polyespace et le pôle d'échange multimodal. La caserne des pompiers ou encore la maison France Services (Espace Sicard Alaman) ont aussi fait l'objet de visites et rencontres impromptues.

De retour sur la friche industrielle de l'Arçonnerie Française, le préfet a pu revenir sur l'attribution de 500 000€ par l'État pour participer à la reconversion du site en lieu mixte d'habitation et d'activité.

Enfin, rendez-vous route de Lavour pour faire un point d'étape sur les importants travaux de voirie engagés avec le soutien de l'État. Réserve foncière, projet de nouvelle caserne de gendarmerie nationale ont aussi pu faire l'objet de partage de visions.

Le préfet a déclaré « *Ce que je trouve très intéressant, c'est que Saint-Sulpice est un véritable laboratoire de solutions très concrètes applicables pour le Tarn, une invitation à revenir et à suivre tous ces projets de près* ». À Saint-Sulpice, les différents acteurs institutionnels fonctionnent en synergie !



MARCHÉS DE PLEIN VENT LE MERCREDI MATIN SUR LA PLACE SOULT

Le mercredi c'est la journée des enfants mais c'est aussi le jour du marché à Saint-Sulpice ! Toutes les semaines, les commerçants du marché de plein vent vous accueillent de 7h30 à 13h.

Maraîchers, boulangers, épiciers, poissonniers, bouchers, traiteurs, quincaillers, empaillleurs... Un large choix de produits de qualité vous attendent tous les mercredis, dans une ambiance conviviale et familiale. Si vous n'êtes pas encore adepte de ce marché, les sourires des commerçants, les odeurs enivrantes et les prix attractifs finiront de vous convaincre !

Venez découvrir ce marché de plein vent le 12 avril ! En présence des élus, le service sport et animation de la ville ainsi que la médiathèque vous proposeront des animations gratuites avec jeux gonflables et jeux en bois ! Le CCAS sera également présent pour présenter ses services.

Le CCAS vous aide à déclarer vos impôts en ligne



Si vous avez des difficultés à remplir votre déclaration de revenus en ligne, le CCAS peut vous aider !

Le service social de la ville sera présent lors du marché du mercredi 12 avril au matin et pourra vous délivrer des informations de premier niveau quant aux démarches sur impots.gouv.fr

Si besoin, le CCAS organisera un rendez-vous avec un technicien de la Direction départementale des finances publiques de l'espace France Services.

UN RÈGLEMENT POUR L'INSTALLATION DES **FOOD-TRUCKS**



Certains saint-sulpiciens en sont déjà des clients fidèles, d'autres les découvriront ici : des food-trucks – camionnettes et fourgons aménagés dédiés à la production et vente de formules repas à emporter – s'installent de temps en temps, place Sould ou place du Grand Rond, pour vous régaler.

Pour donner un cadre à ces installations et s'assurer de relations concurrentielles apaisées avec les commerces physiques, la Commission développement économique de la Ville a mis en place un règlement qui précise les règles concernant l'attribution des emplacements et leur exploitation.

Des droits de place attractifs, comme sur les marchés, seront désormais perçus par la collectivité.

Vous êtes commerçant ambulant dans le secteur de la restauration et souhaitez proposer vos plats aux habitants de Saint-Sulpice ? Prenez contact avec le placier : asvp@ville-saint-sulpice-81.fr et retrouvez le règlement food-trucks sur le site de la ville www.saintsulpicelapointe.fr/marche-de-plein-vent



ET SI NOUS ALLIONS VERS **DEMAIN ZÉRO DÉCHETS** ?

Avec 350 kg de déchets par habitant et par an, il est temps de moins jeter !



L'association Demain zéro déchets sensibilise les habitants de Saint-Sulpice et alentours à la réduction des déchets pour accompagner la transition écologique.

Grâce à nos habitudes de consommation, nous pouvons réduire la production de déchets jetables et non-réutilisables.

La loi du 10 février 2020 contre le gaspillage et pour l'économie circulaire entend permettre à tous les ménages de pouvoir trier leurs déchets alimentaires à partir du 1^{er} janvier 2024. Ainsi, le compostage doit être encouragé : il permet de valoriser simplement et naturellement vos déchets organiques de cuisine (épluchures, restes alimentaires, papiers usagers...) et de jardin (feuilles mortes, tonte de pelouse, fleurs...) en les transformant en quelques mois en compost.

Le Smictom met à votre disposition, pour seulement 12€, un kit de compostage comprenant un composteur individuel en plastique recyclé de 360 litres à installer dans votre jardin, en retrait à la déchetterie de la Viguerie.

Vous n'avez pas de jardin ? Le Smictom peut installer un composteur collectif adapté aux plus grandes quantités, sur demande d'une dizaine de foyers volontaires d'un même secteur.

LE MEILLEUR MOYEN DE RÉDUIRE SES DÉCHETS ? LIMITER LES CONTENANTS !

J'amène mon panier ou mon cabas chez mon commerçant.



Je prends un contenant hermétique pour acheter viande et poisson.



Je préfère les commerces qui vendent en vrac.



J'achète du shampoing et du produit vaisselle solides.



Je prends de la lessive en vrac avec un bidon vide.



2 questions à l'association



1 Quel est l'intérêt de la démarche zéro déchets ?

L'intérêt de la démarche zéro déchets est d'éviter la génération de déchets non recyclables (dont un grand nombre sont en plastique), mais aussi de déchets recyclables qui nécessiteront parfois une grande quantité d'énergie pour être valorisés. Par exemple, le verre, lourd, doit être collecté puis fondu à 1500°C. Pour cela une grande quantité de carburant, de gaz et d'électricité est consommée. D'autres déchets recyclables consomment une importante quantité d'eau comme le papier. Neuf, celui-ci nécessite 80 litres d'eau pour 1 kg de matière. Pour être recyclé, il faudra utiliser 15 litres d'eau pour produire 1 kg de matière.

2 Comment agissez-vous localement pour la promouvoir ?

Afin de promouvoir cette démarche, Demain zéro déchets est présente sur des événements tels que 100% associations ou Récup'à faire.

L'association communique également directement auprès des commerçants pour aider à la mise en place de vente avec contenants réutilisables.





EXPRESSION POLITIQUE

L'article L2121-27 du Code général des collectivités territoriales fixe une obligation légale de réserver, dans le magazine municipal, un espace d'expression aux groupes politiques composant le conseil municipal. Le contenu de ces articles est de la seule responsabilité de leurs auteurs.

UN AVENIR ENSEMBLE POUR SAINT-SULPICE

Alors que le Salon de l'agriculture vient de refermer ses portes, les agriculteurs représentent aujourd'hui 2,5% de la population active française, contre 30 % en 1950. Pendant que le monde agricole affronte courageusement nombre d'enjeux (déclin des exploitations, déclassement social, contraintes environnementales grandissantes, inflation des normes), l'agriculture va devenir un sujet vital et planétaire dont peu de militants écologistes se préoccupent avec sérieux. Demandez-leur : qui demain pourra nourrir 8 milliards de bouches (nous étions 7 milliards en 2010, nous en serons 10 pour 2050) ?

En cette période où la souveraineté est au cœur des débats (nous l'avons tous vécu avec l'épisode des masques pendant la crise COVID), nous souhaitons rendre hommage aux véritables sentinelles de la terre. Ces artisans de la nature, que l'on n'a vu récemment que rarement manifester, bloquer ou hurler. Ils sont souvent dans l'ombre mais toujours présents pour nous nourrir et entretenir nos paysages.

Pointés du doigt par des néo-ruraux en quête d'une campagne aseptisée, caricaturés par les médias mainstream, vilipendés par des activistes écologistes qui contestent tout et les traitent de pollueurs, d'écocides, de contamineurs, ils sont en vérité ceux qui façonnent nos territoires, régulent les populations faunistiques invasives, assurent le pastoralisme et l'entretien de nombreuses parcelles agricoles.

Une fois encore s'exprime le paradoxe français de l'auto-sabotage organisé par les propagandistes d'une écologie digne du jardin d'Eden !

Nous, nous préférons saluer nos agriculteurs et les Hommes de la terre !

SAINT-SULPICE ACTIVE ET CITOYENNE

Terra 2, c'est terminé ! C'est avec satisfaction que nous avons appris l'arrêt de cet entrepôt XXL tout camion. Le collectif stopterra2 aidé par citoyen·nes engagé·es ont pu grâce à leur détermination faire entendre un autre avenir pour cette zone. Nous serons force de proposition et les contacts pris entre élus et le collectif stopterra2 sont une bonne chose. Nous pousserons pour une gouvernance partagée avec les citoyens.

Nous avons une pluviométrie faible à la suite d'un été caniculaire. Nous devons flécher le budget communal pour aller vers une trajectoire de résilience, de lutte contre le changement climatique et la perte de biodiversité.

Enfin, pour nous, la retraite à 64 ans c'est non !

SAINT-SULPICE C'EST VOUS

Monsieur le maire et les élus habitent-t-il toujours à St-Sulpice La pointe ?

Vu l'état de nos routes j'ai un doute.

Celles-ci sont les grandes oubliées de ce mandat...

Il serait temps d'écouter vos électeurs qui réclament des routes plus sûres pour leurs enfants et tous les autres usagers.

Avant de financer vos projets pour faire briller Saint Sulpice jusqu'au fin fond du Tarn s'il vous plaît remettez nos routes en état, elles en ont besoin.

Quelques mots sur le projet de rendre la rue de Reims piétonne, à mon humble avis cette rue va mourir à petit feu, nous ne sommes pas à Toulouse rue Saint-Rome. Notre rue a besoin de vivre avec des piétons et des automobilistes, c'est en passant que l'on découvre de nouveaux commerces, la rendre piétonne priverait les commerçants d'un grand nombre de vues.



INSCRIPTION ÉCOLE

Inscrire les enfants dans
une école publique pour
septembre 2023.

Service enfance de la mairie :

administratif.dap@
ville-saint-sulpice-81.fr
Tél. : 05 63 40 26 21

FOIRE AUX PLANTES VIDE JARDIN

**DIM. 16
AVRIL
2023**

ESPLANADE O. MÉDALE SAINT-SULPICE



en partenariat avec l'association Le jardin partagé du Castela
pour + d'information : www.saintsulpicelapointe.fr

CÉRÉMONIE DE REMISE
24^e LABEL NATIONAL
TERRITOIRES, VILLES
ET VILLAGES INTERNET

2 février 2023

#VillesInternet2023
villes-internet.net/direct

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

@@@
SAINT-SULPICE-
LA-POINTE
Raphaël BERNARDIN
Ville Internet



S'inscrire pour tenir
un stand > tél au
06.64.29.94.42.
Préparer boutures
+ outils. 